



## Port-Louis - Riantelec - Kervignac

### Belz

Les plaisanciers favorables aux « trois bars par jour »



Les plaisanciers ont échangé sur le sondage de l'ADLP.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

L'Association pour la défense du littoral et des pêcheurs de la ria d'Étel (ADLP) a réalisé un sondage auprès des plaisanciers de la ria et de la baie d'Étel, sur la pêche au bar. Ils ont été 130 à participer. Vendredi, les résultats ont été présentés aux adhérents.

Ils sont favorables (79,2 %) pour conserver la législation actuelle, avec trois bars par jour, et pour être représentés par une fédération auprès des instances (88 %).

En revanche, la création d'un permis de pêche, projet qui est dans les

cartons, est fortement rejetée (86,5 %), ainsi que la mise en place d'un carnet de prélèvement volontaire (59,7 %).

« La pêche de loisir est réservée à une consommation familiale », a rappelé Jean-Baptiste Guillas, président de l'ADLP.

« La Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers (FNPP) recommande de ne pas pêcher sur les frayères », a rappelé Pascal Baudoin, président départemental.